



**LES ARTS en BALADE**  
**RÉSIDENCES en BALADE 2021**

Villa de École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand  
(Clermont-Ferrand, Hauts de Chanturgue)

**Les Arts en Balade**  
**Résidences en Balade 2021**  
**Villa de École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand**



Pour la deuxième année consécutive, et tout en continuant à permettre à des artistes locaux d'exposer dans des espaces de leurs choix (ateliers, boutiques, espaces vides etc...), les Arts en Balade développent des formats de résidences d'environ un mois pour des artistes locaux et nationaux dans des lieux atypiques ou emblématiques. Ces œuvres originales seront montrées pendant le week-end des Arts en Balade (28, 29, 30 mai 2021).

Merci de lire attentivement le règlement de participation qui est un fichier pdf distinct.

Cette année Les Arts en Balade inaugure un partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand.

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) est l'une des vingt écoles d'architecture françaises dépendant du ministère de la Culture. Elle est installée depuis septembre 2015 dans l'ancien hôpital-sanatorium Sabourin, entièrement transformé et adapté à ses nouvelles fonctions. Dans ses missions de diffusion de la culture architecture et d'ouverture sur le territoire, l'École participe activement à l'accueil de résidences, en son sein, dans la Villa Sabourin, en partenariat avec différentes structures culturelles du territoire.

Dans une ouverture pluridisciplinaire, sont accueillis des chercheurs, photographes, des cinéastes, des architectes... sur des dispositifs spécifiques.

La résidence repose sur la pleine disponibilité du résident pendant 2 semaines in-situ.

Une convention spécifiant les engagements respectifs de l'artiste et l'ENSACF, est signée en début de résidence.

L'ENSACF met à disposition du résident :

- la villa : 150 m<sup>2</sup>, meublée et équipée, confortable et agréable avec une cuisine équipée, un grand salon, 3 chambres double et 2 salles de bain, plus le jardin de l'ENSACF, la villa se situant dans l'enceinte du parc ;
- l'accès à l'ENSACF, sa médiathèque et ses ateliers (sous réserve des consignes sanitaires en vigueur et de l'ouverture de l'École à ces dates).

**Date limite de candidature : 28 février 2021**

**Envoi du dossier à : [coordinationartsenbalade@gmail.com](mailto:coordinationartsenbalade@gmail.com)**

**Le dossier de candidature doit contenir une note d'intention, un portfolio et un CV**

**Temps de résidence : 15 jours (du 15 mai au 30 mai 2021 + décrochage)**

**Cette résidence s'adresse aux artistes de toute la France.**

**La clé de la villa vous sera remise dès votre arrivée.**

**Indemnité : 1000€**

**Cet appel à projet s'adresse aux artistes professionnels, ayant un numéro SIRET.**

La résidence s'effectuera sur une période de quinze jours, idéalement la deuxième quinzaine de mai, pour que le travail soit terminé et montré lors du week-end de la 26<sup>ème</sup> édition des Arts en Balade qui aura lieu les 28, 29 et 30 mai 2021 à Clermont-Ferrand, si les conditions sanitaires le permettent.

Ce format de résidence est mis en place pour permettre à des artistes de travailler dans et avec un espace atypique sur une certaine durée.

Le travail doit être produit pour l'espace, ce dernier le nourrissant, spécialement pour cette résidence qui se passe dans l'École d'architecture.

La résidence se passera dans l'ancienne maison du directeur de L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand située au 85 rue du Dr. Bousquet, desservie par les transports en commun (Tramway Les Vignes). Cette petite villa de style Art Déco se situe à proximité de l'entrée de l'école qui se trouve être l'ancien Hôpital-sanatorium Sabourin réhabilité selon les plans des architectes Dominique Lyon et Pierre Du Besset. Cette villa sera votre logement et atelier pendant toute la durée de la résidence. Vous pourrez accéder, dans la mesure du possible, aux salles d'ateliers techniques de l'École ainsi qu'à l'ensemble du parc (sous réserve des consignes sanitaires en vigueur).

Le travail qui résultera de cette résidence sera montré pendant le week-end des *Arts en Balade* dans la maison qui sera accessible au public voire le parc (l'École en elle-même ne peut pas être investie).

Il est demandé aux artistes postulants pour cet espace de nous fournir une note d'intention sur la résidence qu'ils souhaitent effectuer. Nous ne voulons pas connaître exactement ce que vous allez faire mais nous devons comprendre pourquoi travailler dans cet espace pendant 15 jours à du sens pour vous et votre pratique artistique.

La note d'intention peut être sous la forme de texte, dessins, photos, vidéos, reproductions de peintures, sculptures...la forme vous est laissée libre. Elle doit s'accompagner d'un portfolio d'une dizaine de pages (ou d'une dizaine d'images renommées pour ceux qui ont du mal avec l'outil informatique) pour que le jury comprenne le travail de l'artiste ainsi qu'un CV récapitulant le parcours de l'artiste, sa formation, ses expositions, résidences etc.

La sélection privilégiera un travail un lien avec l'architecture.







